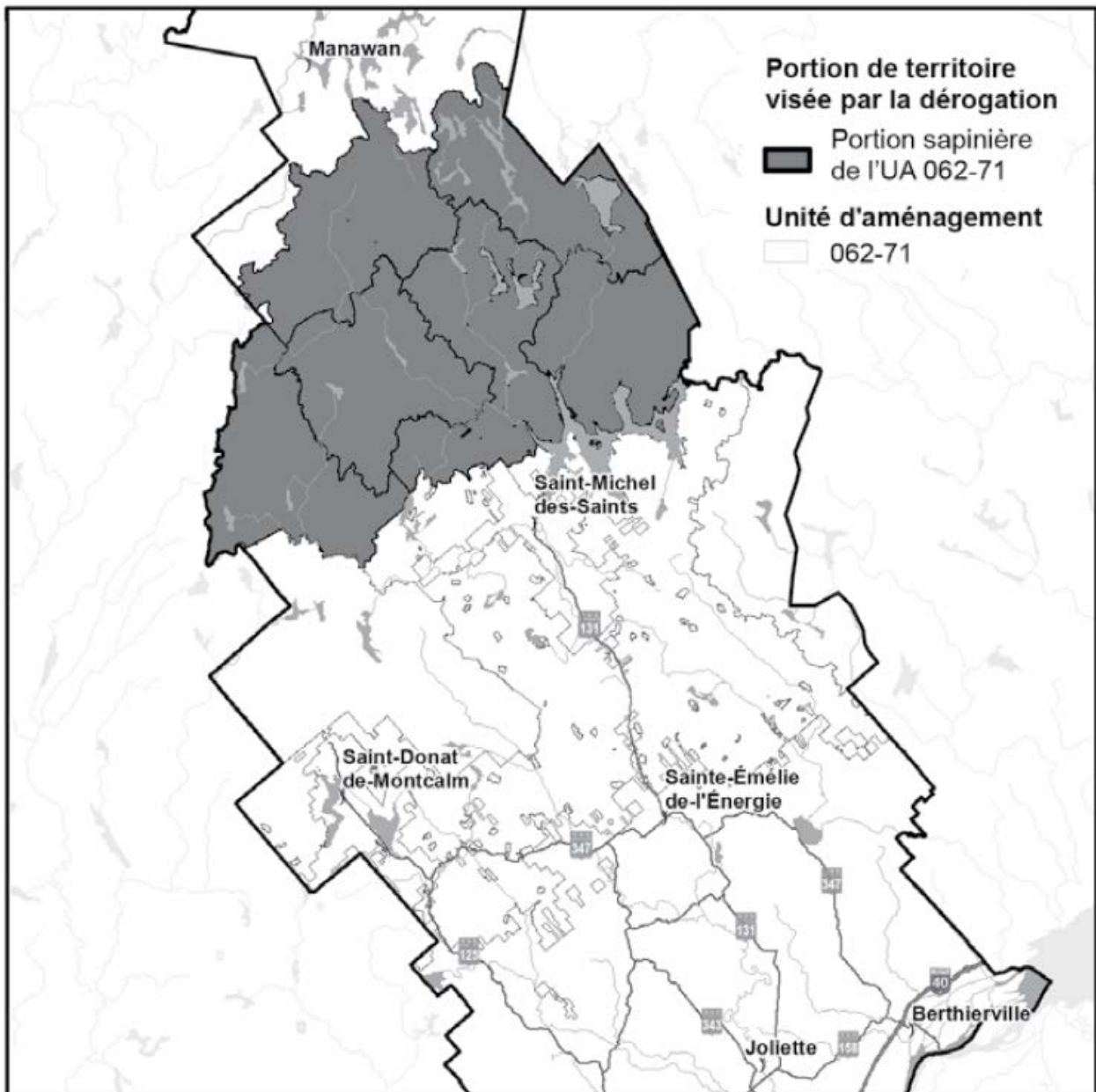


Consultation publique sur une dérogation visant à bonifier l'approche de coupe en mosaïque et de coupe avec protection de la régénération et des sols dans la sapinière de l'unité d'aménagement (UA) 062-71

Lanaudière, le 11 janvier 2019 – La MRC de Matawinie tient à vous informer de la tenue d'une consultation publique par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) portant sur une dérogation au *Règlement d'aménagement durable des forêts du domaine de l'État* (RADF) qui vise à bonifier l'approche de coupe en mosaïque (CMO) et de coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS) pour la période 2019-2021. Le secteur visé par cette consultation est situé dans la portion nord de l'unité d'aménagement (UA) 062-71 dans Lanaudière et correspond au domaine bioclimatique de la sapinière.



La dérogation au RADF ne modifie pas la planification forestière intégrée opérationnelle (PAFIO) ayant fait l'objet d'une consultation publique au printemps 2018, ni le processus d'harmonisation des usages déjà en place dans la région de Lanaudière.

La consultation publique se déroule du **14 janvier au 27 février 2019**. Il est possible de consulter le document de dérogation directement sur le site Internet du MFFP : www.mffp.gouv.qc.ca/forets/consultation/consultation-amenagement.jsp ainsi qu'aux deux endroits suivants. Le personnel sera disponible, sur rendez-vous seulement, pour expliquer les divers éléments concernés par la modification, répondre à vos questions et recueillir vos commentaires.

MRC de Matawinie 3184, 1 ^{re} Avenue Rawdon (Québec) 450 834-5441 amenagement@matawinie.org	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs Unité de gestion – Sainte-Émélie-de-l'Énergie 150, rue Saint-Michel Sainte-Émélie-de-l'Énergie (Québec) 450 886-0916 Consultationpafi-lanaudiere@mffp.gouv.qc.ca
--	--

À propos de la MRC de Matawinie :

Le territoire de la MRC de Matawinie entend se développer selon les principes du développement durable, où une diversité d'activités cohabite dans le respect de l'environnement et des paysages naturels. La MRC de Matawinie se veut une organisation efficace et efficiente, tournée vers ses municipalités constituantes, valorisée et respectée par ses partenaires et reconnue par sa population. La MRC de Matawinie aspire également à être un employeur recherché, misant sur les compétences de son équipe et la concertation de ses élus pour faire face avec succès aux défis actuels et futurs.

- 30 -

Source : Mme Édith Gravel, directrice du Service d'aménagement
MRC de Matawinie
450 834-5441
amenagement@matawinie.org